

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
28/08/2024

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**
Présents : 12
Absents : 2
**Absents avec
procuration : 2**
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 8 - 6a
Objet : Construction
Halle – Lot N°1
Avenants 2 et 3

L'an deux mille vingt-quatre et le douze septembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, AGUILA.

Absentes excusées : Mme AIMONE-CAT (Proc. Mme GERARD)
Mme SANDY (Proc. Mme AGUILA)

M. RAMEAU a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux en moins-value et en plus-value se sont révélés nécessaires en cours de construction de la Halle.

Deux avenants ont dû être conclus avec l'Entreprise Antras Ossature Bois – 15 ter avenue de Saint Girons 31260 SALIES DU SALAT, titulaire du marché du Lot N°1 :

- l'avenant n°2 pour un montant HT de 5 651.88 €
- l'avenant n°3 pour un montant HT de 13 483.00 €

Le montant total HT du marché du Lot N°1 est donc porté à NEUF CENT SOIXANTE-HUIT MILLE QUATRE CENT SIX EUROS ET QUATRE-VINGT-SEPT CENTIMES (968 406.87 €).

Le Conseil Municipal a été informé de ces avenants et les a validés.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **16 septembre 2024**

Pour extrait conforme

En Mairie le 13 septembre 2024

Le Maire,
Christian SANS

